

ALVARE II, Roi de Congo de 1587 à 1614.
Né vers 1648.

Il fut gouverneur du Nsundi. Fils aîné du roi Alvare I, né d'une femme esclave. Un de ses frères, en lui disputant le pouvoir, fut tué dans une bataille. Au début de son règne, il n'y avait qu'une dizaine de prêtres au Congo. Le juriste Domingos de Abreu de Brito (voir Brito), enquêteur dans l'Angola en 1590, accuse Alvare II de donner son aide aux ennemis des Portugais de Loanda. Mais les Portugais de San Salvador, amis du roi Alvare, étaient eux-mêmes gravement en désaccord avec leurs compatriotes de Loanda, concurrents commerciaux.

Le royaume de Congo n'était nullement soumis à l'autorité des rois de Portugal. Le gouvernement de Loanda voudra étendre progressivement ses conquêtes en empiétant sur les territoires congolais. Le 28 décembre 1590, Luis Serrão (2^e gouverneur de Loanda) avait subi de grosses pertes. L'enquêteur Domingos Abreu de Brito écrit : « le roi de Congo est cause des dernières défaites ».

Pour être protégé, le roi Alvare se tourna vers Rome. Du reste, à Rome on s'intéresse au Congo depuis l'ambassade de Lopez. Le nonce de Lisbonne a invité Alvare II à entrer en relations avec le Saint-Siège, comme ont coutume de le faire tous les autres rois et princes chrétiens.

Le roi de Congo désire que le Congo devienne évêché, séparé de S. Tomé. Mais le padroão exige l'intervention de Philippe II. Il envoie donc un ambassadeur en 1594 au Portugal : Antonio Vieira, son proche parent. Le lundi 20 mai 1596, l'église paroissiale de San Salvador fut érigée en cathédrale et le royaume de Congo, comprenant l'Angola, en diocèse.

Michel Rangel fut nommé évêque de San Salvador, auquel succédèrent, sous le règne d'Alvare II, Antoine de Saint-Étienne et Manuel-Baptiste Soares.

Alvare II prépara bientôt d'autres ambassades : une pour Rome, où il envoya Antonio Emmanuel ne Vunda, une autre auprès du Roi d'Espagne, dont est chargé Garzia Baptista. Antonio Emmanuel demandera que le roi de Congo soit considéré comme feudataire du Saint-Siège et soit protégé contre les empiètements des gouverneurs de Loanda.

Il y eut en ce temps des négociations pour le retour au Congo des Carmes et l'envoi de Carmélites. Mais le Conseil de Lisbonne s'y opposait, parce qu'ils étaient Espagnols. (Voir Quintanadoine.) Des dominicains portugais furent envoyés. [Voir Cunha (Laurent da).]

Sous Alvare II, les Hollandais établirent des factoreries à Mpinda (Soyo). (Voir Van den Broecke, Soares.)

Le cardinal de Sainte-Cécile était cardinal protecteur du royaume de Congo. Mgr Jean-Baptiste Vivès était le chargé d'affaires du roi Alvare auprès du Saint-Siège. (Voir Vivès.)

Alvare II était fort impulsif. Il exigeait qu'on lui donnât le titre de Majesté. Le roi d'Espagne s'y opposait.

Il mourut en 1614 (août-septembre).

31 mars 1949.
Mgr J. Cuvelier.

Simar, *Le Congo au XVI^e siècle*, où sont indiqués les sources (Archives du Vatican) et les auteurs. — Felner, *Angola*, pp. 236, 453, 473. — Paiva Manso, *Documentos*, pp. 132, 142, 147, 156, 158... — M. Planquaert, S. J., *Les Yaga et les Bayaka*, pp. 22, 53. — Archives du Vatican : *Nunziatura di Portugallo*, t. 9, fo 234; t. 10, fos 226, 279, 289, 295... — *Fonds Borghese*, série 3, t. 82-A, fo 92; série II, vol. 23-24, fo 175; série I, t. 341, fos 78-79; série I, vol. 60, fo 201; série I, no 721; Arm. 45, t. 6, fo 55. — *Confalonieri*, t. 33, fo 333; t. 29, fo 293; t. 28, fo 683. — *Bibl. Vat. Vaticana latina 12516*, Arm. XV, no 101, fos 99-100, fo 60, fos 47-49, 57, fo 18, etc.